

Le très hon. M. St-Laurent: Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'accompagnera en cette occasion.

LOI SUR L'ASSISTANCE À L'AGRICULTURE DES PRAIRIES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE
MODIFICATIONS À APPORTER À CETTE LOI AU
COURS DE LA PRÉSENTE SESSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. William Bryce (Selkirk): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture peut-il annoncer quand il prévoit pouvoir saisir la Chambre des modifications à la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, et sur quoi porteront ces modifications?

Le très hon. J. G. Gardiner (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, les honorables députés se rappelleront que, à la dernière session, nous avons apporté des modifications assez importantes à la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies. Au moment où nous étions en train de préparer, en vue de la présente session, un projet de loi ou les points pouvant donner lieu à un projet de loi, nous avons beaucoup de difficulté à appliquer les modifications adoptées l'an dernier. Nous avons donc fait en sorte de pouvoir présenter une mesure modificatrice. Cependant, on m'apprend maintenant que les difficultés se sont aplanies au fur et à mesure que nous acquérons de l'expérience dans l'application des modifications, et je ne suis pas certain qu'il faudra saisir la Chambre d'un projet de loi.

LES INONDATIONS

LA RIVIÈRE THAMES—AIDE FÉDÉRALE À LA LUTTE
PRÉVENTIVE ET AUX ENTREPRISES DE
CONSERVATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question à poser au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales.

Vu les graves inondations qui se sont produites récemment dans la région de la rivière Thames dans le sud de l'Ontario, le ministre songera-t-il à inclure dans ses crédits supplémentaires une affectation représentant la part qu'assume le gouvernement fédéral du montant requis pour terminer les travaux relatifs à la régularisation du débit et à la conservation des eaux, projetés par le service de conservation du cours supérieur de la rivière Thames?

L'hon. Jean Lesage (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur l'Orateur, la question est toujours à l'étude.

[M. Knowles.]

LE COMMERCE

CANADA-ÉTATS-UNIS—DÉVALUATION PRÉCONISÉE
DU DOLLAR CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. Ross Thatcher (Moose-Jaw-Lake-Centre): Monsieur l'Orateur, je poserai une question au ministre des Finances. Je m'excuse de ne pas lui en avoir donné avis. Étant donné le déficit croissant de nos échanges avec les États-Unis, le Gouvernement a-t-il récemment étudié s'il était opportun ou inopportun de dévaluer le dollar canadien pour tâcher d'améliorer la situation?

L'hon. W. E. Harris (ministre des Finances): Il est tout à fait évident, monsieur l'Orateur, que si pareilles dispositions étaient envisagées je ne les annonçerais qu'au moment où elles seraient prises. J'estime, cependant, monsieur l'Orateur, que nous devrions croire que le Gouvernement étudie toujours soigneusement toute mesure pouvant favoriser le maintien de bonnes relations commerciales et d'une bonne balance des paiements.

Si ma mémoire ne me fait pas défaut, la balance de l'or et des dollars actuellement entre nos mains ne diffère que très légèrement de ce qu'elle a été pendant un certain temps; je ne partage donc pas l'inquiétude que semble éprouver le député.

M. Macdonnell: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire? La réponse du ministre signifie-t-elle que le Gouvernement établit la valeur du dollar canadien de jour en jour sur le marché?

L'hon. M. Harris: J'ignore de quelle façon on pourrait interpréter cette question, monsieur l'Orateur, mais il n'y a pas de sous-entendu à ma déclaration.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

AFFAIRES INDIENNES—ÉDUCATION DES INDIENS
PAR LA PROVINCE D'ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. E. Brown (Brantford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Le ministre consentirait-il à formuler des observations sur la question soulevée à la législature ontarienne à propos de l'éducation des Indiens dont se chargerait la province, et sur la réponse qu'a donnée le ministre provinciale de l'Instruction publique.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai remarqué en effet qu'une question avait été posée ou soulevée à la législature ontarienne par M. Nixon, ainsi que la